



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MISSION DE COORDINATION EN  
MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION  
DE LA SANTE POUR LE DEMENAGEMENT DU  
SERVICE DES SPORTS VERS L'HOTEL DE  
VILLE ET DE LA DIRECTION DE LA COMMANDE  
PUBLIQUE VERS LE CENTRE ADMINISTRATIF**

**DÉCISION N° DM-26-176  
EN DATE DU 20 MAI 2026**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-26-228 en date du 31 mars 2026 déléguant Monsieur Nicolas LECOMTE, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives au cadre de vie, aux mobilités et à l'inclusion

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société RISK CONTROL pour la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé concernant le déménagement du service des sports vers l'Hôtel de Ville et la direction de la commande publique vers le centre administratif ;;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société RISK CONTROL service CSPS sise 19 boulevard du Mont d'Est à Noisy le Grand (93160), représentée par M. Karl Hounnou, responsable, dûment habilité à signer le contrat.

Le présent marché est d'un montant de 5 700,00 € HT (6 800 € TTC) .

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé du cadre de vie, des  
mobilités et de l'inclusion,

**Signé**

**Nicolas LECOMTE**

*Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) - application « télérécours citoyens »).*

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20260520-lmc1H14241H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 20/05/2026  
Date de Publication : 20/05/2026